



---

## **SELECTION NOMINATIVE**

---

# **EQUIPE DE FRANCE DRAGON-BOAT SAISON 2016**

---

## A. Sélection Equipe de France Dragon-Boat 2016

### 1. Rappel du programme du collectif

Championnat du Monde de Dragon-Boat ICF 2016 à Moscou (RUSSIE) – 5 au 12 septembre 2016

### 2. Les épreuves

Après analyse des résultats de la compétition de sélection, Il est composé trois équipages :

- Un Dragon-Boat 10 places (DB 10) senior mixte
- Un Dragon-Boat 10 places (DB 10) senior dame
- Un Dragon-Boat 10 places (DB 10) senior homme

### 3. La sélection sous réserve de satisfaire aux règles administratives

#### 3.1. Barreurs

NOM	Prénom	Club	Fonction
MASSON	Lucas	S.N. BESANCON CANOE KAYAK – 2501	Barreur principal
BAUMANN	Sébastien	V.B.D SAINT JEAN DE LOSNE – 2103	Barreur remplaçant

*Le chargé de mission « Equipe de France Dragon-Boat » déterminera le rôle du barreur remplaçant en fonction de l'enchaînement des courses dans le programme.*

#### 3.2. Batteurs

NOM	Prénom	Club
COQUART	Camille	PAGAIES DES BORDS DE SAONE – 2111

*Le batteur participera à toutes les épreuves auxquels la France sera inscrite. Le chargé de mission « Equipe de France Dragon-Boat » pourra nommer un batteur remplaçant en fonction de l'enchaînement des courses dans le programme aux des sportifs sélectionnés.*

#### 3.3. Hommes – Pagayeurs

	NOM	Prénom	CAT.	Bordé	Club	DB 10 SENIOR MIXTE	DB 10 SENIOR HOMME
1	FAUDOT	Adrien	SEN	D	V.B.D SAINT JEAN DE LOSNE – 2103	OUI	OUI
2	BOULARDOT	Rémi	SEN	G	V.B.D SAINT JEAN DE LOSNE – 2103		
3	BRASSEUR	William	M+40	D	REIMS OLYMPIQUE C.K. – 5106		
4	SERRUROT	Alexis	SEN	D	PAGAIES DES BORDS DE SAONE – 2111		
5	TOMASINI	Adrien	SEN	G	V.B.D SAINT JEAN DE LOSNE – 2103		
6	PERRIN	Andréa	SEN	G	CHARLEVILLE MEZIERES C.K. - 0803		
7	MAINGRE	Sébastien	M+40	D	REIMS OLYMPIQUE C.K. – 5106	REMPACANT	
8	BAUMANN	Sébastien	SEN	G	V.B.D SAINT JEAN DE LOSNE – 2103		
9	VAREY	Théo	SEN	G	S.N. BESANCON CANOE KAYAK – 2501		
10	MASSON	Gaëtan	SEN	D	S.N. BESANCON CANOE KAYAK – 2501		

### 3.4. Dames - Pagayeuses

	NOM	Prénom	CAT.	Bordé	Club	DB 10 SENIOR MIXTE	DB 10 SENIOR DAME
1	MUNIER	Léa	SEN	D	PAGAIES DES BORDS DE SAONE – 2111	OUI	OUI
2	DEL GALLO	Marine	SEN	G	RED STAR CLUB CHAMPIGNY – 9407		
3	MASSON	Odile	M+50	G	S.N. BESANCON CANOE KAYAK – 2501		
4	MANDIC	Alexandra	SEN	G	RED STAR CLUB CHAMPIGNY – 9407	REPLACANT	
5	VENDANGEOT	Margot	SEN	D	PAGAIES DES BORDS DE SAONE – 2111	OUI	
6	VIGIER	Stéphanie	M+40	G	RED STAR CLUB CHAMPIGNY – 9407	REPLACANT	
7	JAN	Djamila	M+40	D	DRAGON BOAT TOULOUSE – 3162		
8	FAUDOT	Ophélie	SEN	D	PAGAIES DES BORDS DE SAONE – 2111		
9	GUIOT	Nadine	M+50	D	S.N. BESANCON CANOE KAYAK – 2501		
10	PARIS	Corinne	M+50	G	RED STAR CLUB CHAMPIGNY – 9407		

## 4. Rappel des règles de sélection

### 4.1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Coordinateur du Haut-Niveau fédéral après avis du chargé de mission « Equipe de France Dragon-Boat » et du Vice-Président en charge du Haut-niveau.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre sportif pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

### 4.2. Proposition de sélection pour l'Équipe de France 2016

#### (1) Pagayeurs et Pagayeuses

Sur la base du classement de la compétition de sélection, le nombre de pagayeurs ou pagayeuses nécessaire à la composition des équipages définis seront proposés à la sélection.

#### (2) Barreurs

Sur la base d'une mise en situation des sportifs barreurs pendant ou en marge du sélectif national de Toul, le nombre de barreur ou barreuse nécessaire à la composition des équipages définis seront proposés à la sélection.

#### (3) Batteurs

Sur la base d'une mise en situation des sportifs batteurs pendant ou en marge du sélectif national de Toul, le nombre de batteur ou batteuse nécessaire à la composition des équipages définis seront proposés à la sélection.

### 4.3. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtées par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Dragon-Boat 2016 » et à l'envoi des examens médicaux prévus par cette convention.